

*Un député dans l'action
Poursuivons le travail ensemble !*



Programme

Élections législatives de juin 2012
à Saint-Pierre-et-Miquelon

CANDIDATE

**Annick
GIRARDIN**

Suppléante : Catherine PEN

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
avec
**FRANÇOIS
HOLLANDE**



Mes chers compatriotes,

J'ai décidé d'être candidate pour un nouveau mandat de député.

Je me présente **forte d'une première expérience de cinq ans** qui m'a permis de **travailler à vos côtés, à Saint-Pierre comme à Miquelon**, mais aussi à Paris, avec l'état d'esprit et les valeurs qui sont les miennes : **action, écoute, combativité, concertation et esprit d'équipe**.

Je souhaite donc **renouveler avec vous ce partenariat** pour les cinq prochaines années.

Ma détermination et ma volonté sont intactes ! Je souhaite continuer mon travail en faveur d'un avenir meilleur pour l'Archipel et pour que la voix des Saint-Pierrais et des Miquelonnais soit encore et toujours entendue dans les plus hautes instances de l'État.

En tant que législateur, je poursuivrai la veille législative que j'ai mise en place avec mes collaborateurs. J'interviendrai aussi souvent qu'il le faudra pour modifier les nombreuses lois sur lesquelles les députés sont appelés à donner leur avis. **Je ferai en sorte que les Saint-Pierrais et les Miquelonnais bénéficient de toutes les mesures que je jugerai intéressantes pour leur intérêt.**


A contrario, je lutterai pour que ne s'appliquent pas localement toutes les réglementations néfastes.

Je ne veux cependant rien promettre que je ne serai capable de tenir, mais **vous savez que vos préoccupations resteront mes priorités, que vos projets détermineront à nouveau mes interventions et que les intérêts de l'Archipel motiveront toujours mes combats.**

Ma ligne de travail sera fondée sur 7 axes : la relance de l'économie - le renforcement des solidarités - l'accompagnement des 3 collectivités locales - la défense des intérêts de l'Archipel à l'international - la santé et le bien-être pour tous - des logements adaptés pour tous - la jeunesse, la famille et la vie associative.

Ce programme pour les législatives 2012 s'inscrit dans la continuité de l'action que j'ai menée en votre nom ces cinq dernières années, à Paris, à Bruxelles ou dans le cadre de mes rencontres internationales. **Chacun sait, combien mon Archipel et ses habitants sont au cœur de mon engagement politique** et comment la femme politique que je suis veille et se bat sans relâche pour protéger et défendre vos intérêts.

Le dialogue et le travail d'équipe sont - et seront toujours - mes règles de fonctionnement, car je suis persuadée que c'est ensemble que nous devons poursuivre le travail pour redonner à nos îles l'espoir... et un avenir fort et dynamique.

Bien à vous,


Vos préoccupations sont mes priorités

Être opérationnelle immédiatement

L'expérience acquise au cours de ces 5 dernières années de mandature et ma connaissance des arcanes de l'Assemblée Nationale, me permettront d'être immédiatement opérationnelle pour participer à l'importante session extraordinaire du Parlement qui se réunira dès le 3 juillet pour mettre en place les propositions de François Hollande.

- J'appuierai la mesure de départ à la retraite dès 60 ans à taux plein pour tous ceux qui auront cotisé la totalité de leurs annuités.
- Je réclamerai l'application dans l'Archipel de l'augmentation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire versée aux familles modestes.
- Je veillerai à ce que l'Archipel soit concerné par les mesures de recrutement dans l'Éducation Nationale.
- Je m'attacherai à tirer le meilleur parti pour l'Archipel de la réforme fiscale et bancaire que le Parlement examinera lors de cette session de juillet : garantie de l'épargne populaire, assainissement des activités bancaires, banque publique d'investissements pour financer les entreprises.

- Je revendiquerai que Saint-Pierre-et-Miquelon ait toute sa place au sein de la conférence nationale pour la croissance et l'emploi qui sera lancée à la mi-juillet 2012, afin de porter notamment les grands projets structurels essentiels pour l'avenir de l'Archipel.
- Pour améliorer l'accès à la location pour les jeunes, je m'efforcerai de rendre applicable dans l'Archipel, en lien avec le Conseil territorial, le nouveau dispositif de « caution solidaire ».

✓ RELANCER NOTRE ÉCONOMIE

- Permettre aux secteurs du commerce, de l'artisanat et des services de bénéficier des aides du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat, et le commerce).
- Obtenir la création d'un poste Correspondant PME, affecté à la CACIMA, qui sera chargé, comme en Métropole, d'appuyer et de soutenir les entrepreneurs dans leurs démarches administratives pour mener leurs projets ou faire face aux difficultés qu'ils rencontrent.
- Soutenir les projets d'aménagement des ports et aéroports d'intérêt national. Grâce à un équipement adé-

quat, ces infrastructures permettront enfin au territoire de se positionner comme une destination de choix dans la région en matière de pêche, de transbordement, d'avitaillement, de tourisme, d'hydrocarbures, d'hivernage, de carénage... Et participer ainsi au maintien de l'activité du B.T.P.

- Pour faciliter le travail des entreprises et exportateurs de produits de la mer, obtenir le soutien des organismes publics tels que « France Agrimer » et « France Filière Pêche » qui n'ont pas actuellement l'Outre-mer dans leurs champs de compétence.
- Obtenir le financement pour la réalisation d'une mission d'inventaire des ressources halieutiques existantes dans nos eaux (ZEE) dans le but de diversifier notre production locale. Cette mission pourrait s'appuyer sur les compétences scientifiques de l'Ifremer, tout en y associant l'expérience des armements et marins-pêcheurs locaux.
- Soutenir les projets qui découleront de la restructuration de la filière pêche que l'État et le Conseil territorial devraient rapidement mettre en place pour les deux pôles pêche de l'Archipel.
- Sensibiliser le Gouvernement pour obtenir les aides et financements nécessaires au développement des deux secteurs prometteurs et porteurs que sont le tourisme et l'agriculture.
- Veiller à intégrer l'Archipel dans le programme de création des « 150 000 emplois d'avenir » qui offriront une première expérience professionnelle aux jeunes, ainsi que le dispositif « contrat de génération » qui vise à inciter les entreprises à embaucher des jeunes arrivant sur le marché du travail et à maintenir les seniors en poste.
- Redéfinir et renforcer les moyens de Pôle Emploi pour mieux accompagner les demandeurs d'emploi.

✓ RENFORCER LES SOLIDARITÉS

- Obtenir du Gouvernement la ratification de l'ordonnance nécessaire à l'application du mécanisme annuel et automatique de revalorisation spécifique des retraites dans l'Archipel - que j'ai fait inscrire dans la loi - tant pour la C.P.S. que pour l'ENIM.
- Obtenir que l'ensemble des critères de ressources des aides et dispositifs mis en place par l'État (aide juridictionnelle par exemple) soit ajusté pour tenir compte du coût de la vie et du niveau des salaires dans l'Archipel, sur le modèle de ce qui a été obtenu pour les nouvelles allocations familiales.
- Faire aboutir la modification (déjà entamée) de l'entente de sécurité sociale entre la France et le Québec, afin que les habitants de l'Archipel, et tout particulièrement les étudiants, puissent enfin bénéficier de la même prise en charge sociale que l'ensemble des autres Français dans la « Belle Province ».

- Adapter le « Passeport-mobilité » aux contraintes des étudiants de Miquelon et faire en sorte que les billets d'avion des boursiers de la Collectivité soient pris en charge à 100%.
- Soutenir le projet de coup d'arrêt de la RGPP et l'application mécanique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui sera proposé par le Gouvernement Ayrault.
- Avec la CPS, obtenir l'application des aides nationales qui ne sont pas encore étendues à l'Archipel, notamment en matière de logement (APL) ; aides qui ont été pourtant inscrites dans la loi LODEOM à ma demande.
- Défendre le principe de non-suppression des exonérations de cotisations sociales sur les heures supplémentaires pour les petites entreprises des territoires d'Outre-mer.
- Veiller à ce que les mesures retenues par le Conseil Interministériel de l'Outre-mer (CIOM) soient appliquées localement, notamment celles qui consistent à favoriser les recrutements locaux sur les postes de catégorie C de la fonction publique.
- Défendre l'égalité des carrières professionnelles et des rémunérations entre les femmes et les hommes.

✓ ACCOMPAGNER LES 3 COLLECTIVITÉS LOCALES

- Soutenir les investissements des collectivités comme, par exemple :
 - * Le grand projet d'aménagement du site de l'ancien hôpital en espace de vie intergénérationnel ou encore le dossier transport en commun, projets portés par la Mairie de Saint-Pierre.
 - * La construction et l'équipement d'une boulangerie et l'aménagement d'un espace public de loisirs et de détente en plein air pour tous, projets portés par la Mairie de Miquelon.
 - * La mise en place indispensable d'un Plan quinquennal de bitumage des routes, réclamé par les 3 collectivités.
 - * Les travaux d'eau et assainissement et le projet de plan d'élimination des déchets.
- Rechercher de nouvelles ressources pour le budget des collectivités locales.
- Veiller à préserver les intérêts des collectivités dans le cadre de la nouvelle vague de décentralisation annoncée par le Président Hollande.
- Poursuivre la veille juridique conjointe avec le Sénateur-Maire et y associer le Conseil territorial.

✓ DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE L'ARCHIPEL À L'INTERNATIONAL

- Travailler avec le Gouvernement sur le projet de dépôt de dossier définitif de demande d'extension du Plateau Continental.
- Suivre les nouvelles phases de négociations de l'accord commercial de libre-échange entre l'Union Européenne et le Canada pour veiller sur nos intérêts.

✓ SANTÉ ET BIEN-ÊTRE POUR TOUS

- Défendre auprès du Gouvernement le projet de construction d'une nouvelle maison de retraite.
- Soutenir les futurs projets de télémédecine du Centre Hospitalier François Dunan, pour diversifier l'offre de soins et permettre un meilleur suivi des patients entre les visites des spécialistes.
- Soutenir le projet présidentiel d'une baisse du prix des médicaments.

✓ DES LOGEMENTS ADAPTÉS

- Accompagner le projet du « Parcours Logement », validé par les élus et les organismes publics locaux et porté par la CISPM. Ce projet prend en compte tous les besoins en matière de logements dits spécifiques dans l'Archipel (hôtel social, logements thérapeutiques, logements sociaux et intermédiaires, logements personnes âgées).

✓ JEUNESSE, FAMILLE ET VIE ASSOCIATIVE

- Alerter le Gouvernement sur la nécessité et l'urgence pour l'État de se ré-impliquer fortement aux côtés des mouvements, associations et collectivités pour mettre en place une politique de jeunesse et d'éducation populaire (accueil et activités pour nos enfants et nos jeunes, hors temps scolaire).
- Soutenir avec la réserve parlementaire les projets d'investissement des associations de l'Archipel, qu'elles soient sportives, culturelles, sociales ou de loisirs.

DES RÉFLEXIONS À MENER

- *Remettre au cœur du débat Outre-mer la mesure de compensation promise par le Gouvernement Fillon lors de la suppression de l'YTR pour les fonctionnaires d'État et demander son extension à toutes les autres fonctions publiques.*
- *Pour les femmes ayant dû affronter un cancer du sein, tenter de trouver les solutions pour que toutes puissent accéder à la reconstruction mammaire désirée.*
- *Réfléchir à la mise en place d'une allocation familiale dès le premier enfant.*
- *Introduire un nouveau mode de nomination des emplois supérieurs de la fonction publique Outre-mer correspondant aux besoins spécifiques des territoires concernés.*

Le 9 Juin prochain

MOBILISEZ-VOUS dès le 1er tour

votez

**Annick GIRARDIN
et Catherine PEN**

PERMANENCE : 7 rue René Autin - SAINT-PIERRE

Tél. 41 99 98

ecrire@annickgirardin.fr

www.annickgirardin.fr